



NB INFO MUNICIPALE

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2022



LE CONSEIL MUNICIPAL

↪ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022,

↪ **PREND ACTE** du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de la plaine du Rhin qui est consultable en mairie,

↪ **APPROUVE** l'avant-projet définitif de transformation d'un local (ancien commerce) en cabinet médical et de réhabilitation de trois logements ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération et autorise le maire à déposer des demandes de subventions à la Région Grand Est et au titre de la DETR pour ce projet,

↪ **APPROUVE** l'appel à candidatures en vue de la cession ou la mise à disposition par bail emphytéotique de l'immeuble situé au 1 rue du Temple,

↪ **MODIFIE** le Budget Primitif Communal 2022 de la façon suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6232 : Fêtes et cérémonies	870,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	870,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	870,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	870,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	870,00 €	870,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

↪ **AUTORISE** l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget primitif 2022 du 1er janvier 2023 et jusqu'au vote du Budget Primitif Communal 2023 et du Budget Primitif Pôle de Santé 2023,

↪ **DONNE** à bail professionnel à un médecin avec option d'achat le lot n°4 du pôle de santé,

↪ **AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2023 pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électrique.

Le Procès-Verbal arrêté par le Conseil Municipal peut être consulté en Mairie.